



Poussins de flamants roses © Charlotte Perrot : Tour du Valat

Communiqué de presse

Juillet 2015

Une très belle année pour les flamants roses sur l'étang du Fangassier

C'est une belle année pour la reproduction des flamants roses sur l'étang du Fangassier ! Plus de 14 000 couples se sont installés et malgré le mistral, ils ont tenu bon et forment une immense tache rose caractéristique et magnifique, visible à partir de la digue des enfores de la Vignole, au bout de la route du Fangassier (Chemin communal 135). Les premiers poussins sont là depuis quelques jours !

Pour découvrir le site, les visiteurs peuvent contacter l'office de tourisme de Salin-de-Giraud pour une visite accompagnée par le bureau des guides naturalistes.

Des travaux, menés dans le cadre d'un programme européen de restauration des salins et anciens salins de Méditerranée, sont réalisés durant tout l'été afin de créer un nouvel îlot de nidification pour les flamants dans ce secteur. Mais d'ores et déjà, le résultat de cette année montre que les flamants ont su s'adapter aux nouvelles conditions hydrologiques du site. L'objectif de gestion des étangs de basse Camargue étant de retrouver un fonctionnement plus « naturel » du secteur, la nidification des flamants sera donc plus aléatoire.

La population camarguaise de Flamants roses est stable ou en très légère augmentation. Sur l'ensemble du littoral méditerranéen français, on compte aujourd'hui environ 50 000 oiseaux en été près de 40 000 en hiver, contre moins de 10 000 en été et moins de 1 000 en hiver à la fin des années 1960.

Le Flamant rose est une espèce qui vit longtemps et dont la démographie tolère des reproductions intermittentes. Le Flamant avait autrefois l'habitude d'exploiter des conditions favorables sur plusieurs étangs de Basse Camargue en fonction des conditions hydrologiques. A partir du début du 20ème siècle, l'endiguement de la Camargue a mis fin aux processus sédimentaires qui permettaient le maintien d'îlots naturels favorables à leur reproduction. C'est ce qui a fragilisé la situation des flamants à l'époque et a conduit la Tour du Valat à proposer la construction d'un îlot artificiel sur l'étang du Fangassier, à une époque où cette espèce semblait réellement en danger.

Mais aujourd'hui, l'espèce présente un statut de conservation favorable à l'échelle méditerranéenne et ce retour à des conditions environnementales plus aléatoires est une évolution assumée. Le temps est venu de redonner aux flamants leur part de liberté. C'est aussi une façon de gérer les espaces et les espèces en favorisant des conditions environnementales qui ont façonné leurs comportements.

Contact presse

Roberta Fausti, Responsable de la communication institutionnelle,
Tél : 04 90 97 19 74, doc@parc-camargue.fr

Gaël Hemery, Adjoint à la gestion des sites du Conservatoire du littoral
Tel : 04 90 97 10 40, espaces.naturels@parc-camargue.fr